

Les dix choeurs obligatoires

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **50 (1912)**

Heft 25

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-208771>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

« UBER ALLES ! »

L'ALLEMAND est un des peuples qui s'expatrient le plus. Il a des représentants dans tous les pays, sous toutes les latitudes. Et, où il est bien, l'enfant de la Germanie se fixe; il fait souche.

Pourtant, c'est un peu son habitude de trouver sujet à critique dans tout ce qu'il voit ailleurs que chez lui et de proclamer sans réserve la supériorité de l'Allemagne en tout et partout.

Qu'en est-il de cette supériorité ?

Ce n'est pas au *Conteur* d'en discuter.

Il est des cas, toutefois, où l'on ne se sent nulle envie de contester ce jugement.

L'autre jour, par exemple, dans une ville du canton — nous écrivait un de nos lecteurs — un professeur se promenait avec quelques-uns de ses élèves, tous Allemands. Il attira leur attention, en passant, sur le bâtiment des prisons.

— Peuh ! fit un des jeunes gens, chez nous, c'est beaucoup plus grand !

Il n'y avait guère raison de protester.

Répondant ensuite à diverses questions, le professeur fit part à ses élèves de la coutume existant dans le canton de Vaud d'arborer un drapeau blanc au faite des prisons veuves de tout détenu.

— Chez nous, répartit un autre élève, on n'admettrait jamais pareille chose !

Et pourquoi donc, s'il vous plaît ?

LA CHANSON DU DUC DE SAVOIE

La chanson que voici n'est pas tout à fait inconnue des lecteurs du *Conteur*. Il en a déjà parlé et même publié des fragments. La voici, tout entière, pour répondre au désir qui nous a été maintes fois exprimé et que nous n'avions encore pu satisfaire.

Noutron bon Du de Savoyà

N'é-t-i pô zanti galan ?

El a fa fàrè n'armèia

Dè quatre vin paysan

Lironfa ! garà, garà, garà !

Lironfa ! garà dè devan !

Coquion pourtè 'n'alabardà

N'épè dè beu a son flan,

Lo çapè à la coucardà

E y-on floqè dè riban

Vartubleu ! garà, garà, garà ! etc.

El on per leu capeténe

Christoffo dè Carignan

Vin-t duo çarza dè rove

Von deri lo reziman

Bon, bon, bon ! garà, garà, garà ! etc.

El on per artillerià

Quatro canon dè farblan

Noutron bon Du lieu comandè :

Soudar, é fò batr'u çan

Patapan ! garà, garà, garà ! etc.

I von attaqà la France

Per defour et per dedan,

Se quoquion sè wi defendrè

Nò le betron to-t en san,

Vartuchou ! garà, garà, garà ! etc.

No vitia su la frontirè

O ! O ! qè lo mond'è gran !

No no poran bin morfondrè ;

Ne no-z'avanchon po tan

Halte-là ! garà ! garà ! garà ! etc.

Aluman la corda rossà

Dè dou bo abilaman

Fassan trè po an derire

E pi trè po an avan

U sont-i ? garà ! garà ! garà ! etc.

Tiran tui contre la France

E to drè fuyan no-z an

Cé, di lo Du dè Savoyà :

Vo-z éto de brova zan !

Tot é mour ! garà ! garà ! garà ! etc.

Nos avan pro fé la guatrà

Repusan-no tan qu'à tan.

El antriron dan 'na sola

Tapicha de matafan

Son to çan ! garà ! garà ! garà ! etc.

U quatre coin de la troblà
Lé bugnet' i von pandan
L'an mezirion coquion quinze
E atan dè matafan.
Son bian seu ! garà ! garà ! garà ! etc.

Pi, fassan trinco leu varè,

I desirion brovaman :

Qu'étoù celi ré dè France ?

Noutron Du an vò bin çan !

Lironfa ! garà ! garà ! garà !

Lironfa ! garà de devan !

Référence. — L'autre jour, un professeur de littérature reçoit la visite d'un jeune homme qui lui était recommandé, en qualité de secrétaire, par un de ses amis.

Désirant mettre le candidat à l'épreuve, avant de l'engager, le professeur l'invita à écrire sous sa dictée un récit où il était question du célèbre gastronome Brillat-Savarin. Arrivé à ce passage, l'auteur dicta : « A l'entrée des salons, le roi des gourmets jeta son nom : Brillat-Savarin !... »

La copie terminée, le professeur y lut avec stupéfaction :

« A l'entrée des salons, le roi dégomme jeta son nombril à Savarin ».

Le sort.

Un marchand de hasards étalant sa boutique,

Cria : « Voici, messieurs, l'occasion unique :

» Au gros lot ! au gros lot ! mon sac vous donnera

» Tabatières, ciseaux, étuils, et cætera,

» Le tout au prix le plus modique. »

Blaise accourt à la voix de cet homme engageant.

Le drôle avait par aventure

Une très belle chevelure

Mais n'avait point du tout d'argent.

Il se souvint que de certaine somme

Un perruquier s'offrait de payer ses cheveux.

Il y court. On les coupe ; on les paie ; et notre

Nouveau tondu, s'en retourne joyeux [homme

Il arrive à la place ; il reconnaît l'enseigne.

Au magasin des loits, où l'espoir le conduit,

De sa toison il verse le produit.

Il tire un numéro... Que gagne-t-il ?... Un peigne.

Le coin de la ménagère.

Influence des odeurs sur le lait. — On a souvent insisté sur l'influence de l'alimentation des vaches sur la valeur du lait; l'ingestion de certaines substances peut le rendre indigeste ou même vénéneux; d'autres peuvent lui communiquer un goût ou une odeur désagréables. Mais il faut être averti que non seulement le lait prend l'odeur des aliments, mais encore les odeurs environnantes.

Il n'est pas besoin que la vache séjourne longtemps dans une atmosphère viciée pour que l'odeur se transmette au lait. Le Dr Viet a rapporté le cas d'un troupeau de douze vaches qui furent mises en pâturage dans un champ dans lequel avait été mal enterré le cadavre d'un veau; bien que pâturant en plein air, elles respiraient un air vicié par les miasmes de la putréfaction. Cela suffit pour gâter le lait de ces vaches, et, chose curieuse, elles contagionèrent en quelque sorte le lait d'autres vaches qui furent mises en contact avec elles au moment de la traite.

Une substance odorante placée au voisinage du lait peut lui donner une mauvaise odeur.

(*Annales de médecine vétérinaire et Annales d'hygiène*)

Stud. litt. — Bonjour, madame Bolomey !

— Bonjour !

— Et puis..., quoi de nouveau ?

— Oh !... mon té... rien. Regardez-voilà l'Edmond Blanc, qui passe. A-t'y grandi depuis qu'il est étudiant par Lausanne.

— Eh bien, oui. A propos qu'apprend-t'y ?

— Son père m'a dit qu'il étudiait les lettres.

— Les lettres ?... A son âge ?... Il a tout vite vingt ans !...

— Enfin... c'est ce que son père m'a dit.

— T'i possible ! est-y permis ! Quand je pense que de notre temps, à sept ans — oh ! même avant — on savait les lettres, les quatre règles, et puis même lire et écrire.

La « Nuit des Quatre-Temps ».

Le Comité du Théâtre du Jorat publie, pour les représentations de *La Nuit des Quatre-Temps*, un programme officiel illustré, très artistique et soigné.

Ce programme sort des ateliers des Arts graphiques de Vevey (Noséda, Jeanneret et Kern); il forme un volume de plus de cent pages de texte avec une cinquantaine d'illustrations : portraits des auteurs et interprètes, vues du Jorat, de Mézières et de son Théâtre; reproductions des décors de Jean Morax et Hugonnet, etc. On y trouve entre autres une notice sur le Théâtre du Jorat, sur *La Nuit des Quatre-Temps*, sur la musique de Gustave Doret, sur les auteurs, décorateurs, interprètes, etc.

Ce programme est indispensable à tout spectateur et constitue, en outre, un précieux souvenir des représentations du Théâtre du Jorat.

La presse suisse en 1912. — D'après la statistique de l'*Annuaire de la Presse suisse et du Monde politique 1912*, qui vient de paraître à Genève, la Suisse compte en ce moment 1519 journaux et publications périodiques.

Zurich est le canton qui vient en tête avec ses 288 journaux et revues, puis viennent le canton de Berne avec 267, Vaud avec 161 et Genève avec 146, etc., etc.

Il y a 414 journaux politiques, dont 93 quotidiens. 280 journaux politiques, dont 60 quotidiens, en langue allemande. 110 journaux politiques, dont 29 quotidiens, en langue française. La langue italienne compte 20 publications politiques, dont 4 quotidiens; le romanche, 3 journaux. Un journal paraît tous les jours, imprimé dans les trois langues.

L'hypocrisie. — Une maîtresse d'école pose la question suivante à ses petits élèves :

« Quest-ce que l'hypocrisie ? »

Les enfants restent un moment songeurs.

Tout à coup, l'un d'eux lève la main :

— Moiselle !... moi je sais !

— Eh bien, quest-ce que c'est ?

— L'hypocrisie, c'est quand un enfant y va à l'école en souriant.

Les dix chœurs obligatoires.

Cette fois, c'est bien fini. Il ne viendra plus de réponses à notre question touchant les *dix chœurs obligatoires*. Le scrutin est fermé. Nous en publierons samedi prochain le résultat.



Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVHAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO